

Virginie Gensel (CGT) : « La loi Nome est une entreprise de destruction massive »

Humanité Quotidien
27 Septembre, 2010

social-éco

Le débat au Sénat de la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité débute aujourd'hui. La secrétaire générale de la CGT énergie, Virginie Gensel, dénonce l'examen en catimini d'un texte qui va faire flamber les tarifs.

Où en est vous de votre mobilisation contre la loi Nome ?

Virginie Gensel. Depuis le début, la CGT se bat contre cette loi et ses conséquences désastreuses. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'informer et de débattre avec le maximum de citoyens, car ils seront touchés en premier lieu. En effet, la première conséquence que nous avons identifiée est la hausse inéluctable des tarifs de l'électricité, pour les usagers comme pour les industriels. Certes, avec le tarif régulé aux usagers, l'État pourra choisir le moment et la manière de pratiquer cette hausse. Mais pas d'hypocrisie, l'objectif de cette loi est bien l'homogénéisation par le haut des prix au niveau européen afin de spéculer sur ce produit de première nécessité pour les usagers, et l'économie, qu'est l'électricité.

Nous nous sommes organisés également pour que tous les députés et sénateurs soient interpellés localement afin de rendre des comptes à leurs électeurs sur ce qu'ils s'appêtent à voter : la casse du système électrique et énergétique. J'ai personnellement écrit à chaque sénatrice, chaque sénateur pour leur demander de renoncer à cette loi scandaleuse.

Nous avons mis en place, cet été, un site d'information (1) et participé à la campagne d'affichage du CCE. Mais, malgré tout, nous nous sentons un peu seuls sur un sujet politique d'une telle importance !



Qu'attendez-vous du débat au Sénat ?

Virginie Gensel. D'en faire un moment supplémentaire pour médiatiser le très mauvais coup qui se prépare, une des lois les plus importantes depuis la loi de nationalisation de 1946 au dire de responsables politiques. Nos syndicats vont faxer une motion aux responsables politiques durant ce débat afin de les alerter sur ce qu'ils s'appêtent à voter. Il est parfaitement sidérant d'entendre certains d'entre eux dans la majorité reconnaître que « l'harmonisation des tarifs de l'énergie au niveau européen est une erreur historique. Il faudrait prendre en compte la réalité des systèmes de production de chaque pays », alors que ces mêmes personnes vont voter comme un seul homme. C'est un vrai dévoiement de nos institutions. Les parlementaires ne font plus qu'obéir aux ordres de l'Élysée. C'est intolérable. Les élus doivent rendre des comptes aux citoyens. Ils sont à la manœuvre d'une entreprise de destruction massive de tout ce qui a construit la société française au lendemain de la guerre, avec les services publics nationalisés au cœur de l'efficacité et de la solidarité. Les usagers, par leurs factures, ont financé les centrales nucléaires et, aujourd'hui, il faudrait qu'ils paient une deuxième fois par l'augmentation des tarifs ? C'est très grave et inacceptable.

Comment faire reculer le gouvernement ?

Virginie Gensel. Faire en sorte que les citoyens prennent conscience des conséquences graves de cette loi et, en ce sens, il nous faut un vrai débat national et pas un vote en catimini ! Le système énergétique est un élément stratégique de politique industrielle et sociale. Il ne faut pas laisser ce formidable outil aux appétits financiers, qui vont mener encore plus à une concurrence fratricide et destructrice entre EDF et GDF Suez. Et que l'Europe ne serve pas d'alibi à ce mauvais coup. Un triste exemple récent nous montre que le président de la

République sait refuser toute critique venant de Bruxelles alors qu'il ne respecte pas les lois européennes. C'est pitoyable !

(1) www.poursavoir.fr ^[1]

Entretien réalisé par Pierre-Henri Lab

vignette:



URL source: http://humanite.fr/26_09_2010-virginie-gensel-cgt-%C2%AB-la-loi-nome-est-une-entreprise-de-destruction-massive-%C2%BB-454258

Publié sur *Humanite* (<http://humanite.fr>)

[Accueil](#) > Printer-friendly

Un cadeau pour les concurrents d'EDF

Humanité Quotidien
27 Septembre, 2010

social-éco

La loi Nome va faire flamber les prix pour permettre à la concurrence de se développer.

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale en juin, le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (Nome) commencera à être débattu cet après-midi au Sénat. Peu médiatisé, ce texte, qui prévoit de mettre à disposition des concurrents d'EDF, 25 % de l'électricité produite par les centrales nucléaires, est pourtant vivement contesté par les organisations syndicales et la CGT en particulier, qui dénonce depuis plusieurs mois « un hold-up » sur un bien national. « Le parc nucléaire appartient aux Français qui ont financé sa construction en s'acquittant de leurs factures », martèle le syndicat, rejoint par les parlementaires communistes et socialistes qui s'opposent au projet du gouvernement.

Syndicats et partis de gauche dénoncent également les conséquences désastreuses de cette loi pour les usagers, elle va mécaniquement provoquer une véritable flambée des prix. Selon les prévisions de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les tarifs réglementés devraient ainsi bondir de 7,1 % à 11,4 % dès cette année et continuer d'augmenter de 3,1 % à 3,5 % par an entre 2011 et 2015. EDF n'entend pas en effet fournir gratuitement l'énergie à ses concurrents. Le groupe réclame un prix de vente de 42 euros le mégawattheure, alors qu'il n'est que de 34 euros actuellement.

Cette flambée est d'autant plus inadmissible pour les adversaires du projet de loi qu'elle n'a pas d'autre raison d'être que de permettre à la concurrence de se développer. Le nombre de foyers comme d'entreprises ayant fait le choix de quitter les tarifs réglementés reste très marginal. Et ce pour une raison simple : le prix de l'électricité en France est encore trop bas pour que les concurrents d'EDF soient en mesure de faire des offres commerciales capables de rivaliser avec les fameux tarifs. Qui a dit déjà que la concurrence faisait baisser les prix ?

P.-H. L.

URL source: http://humanite.fr/26_09_2010-un-cadeau-pour-les-concurrents-d%E2%80%99edf-454247

Publié sur *Humanite* (<http://humanite.fr>)

[Accueil](#) > Printer-friendly

La cnr privatisée ?

Humanité Quotidien
27 Septembre, 2010

social-éco

Le gouvernement va-t-il profiter de l'examen par le palais Bourbon du projet de loi Nome pour privatiser la Compagnie nationale du Rhône ? Lors de la première lecture de ce texte à l'Assemblée nationale, un amendement avait été déposé en ce sens par le président UMP de la commission du Développement durable, Christian Jacob. Et devant le tollé provoqué, l'article avait été retiré. Les parlementaires d'opposition craignent une nouvelle tentative de privatisation de la société qui gère les installations du fleuve et en particulier les barrages hydroélectriques. Détendue à 50 % et une action par les collectivités locales, la CNR est convoitée par son actionnaire minoritaire, GDF Suez.

URL source: http://humanite.fr/26_09_2010-la-cnr-privatis%C3%A9e-454253